

ADMISSIBILITE:

<p>Epreuve écrite : 4 heures Composition portant sur l'éducation physique et sportive : son histoire et ses composantes culturelles</p>	<p>L'éducation physique dans le second degré et le système éducatif, en France de 1945 à nos jours : - les institutions, - les enjeux éducatifs, - les conceptions et les pratiques pédagogiques.</p>
--	---

ADMISSION:

<p>Epreuve n°1: Prestation physique et entretien.</p> <p>Prestation physique : Réalisation d'une prestation physique dans 2 activités sportives choisies dans 2 des 3 groupements.</p> <p>Entretien : 45 minutes - activité choisie par le candidat : 30 minutes l'entretien porte sur les aspects techniques et didactiques d'une des activités sportives retenues pour la prestation physique et fait l'objet d'une extension au groupement auquel cette activité appartient.</p> <p>- activité choisie par le jury : 15 minutes l'entretien porte sur une activité dans les autres groupements parmi les activités non choisies par le candidat et peut être étendu au groupement auquel cette activité appartient.</p>	<p><u>1^{er} groupement : Athlétisme</u> 100m, 100m haies, 110m haies, 1500m, javelot, hauteur, longueur.</p> <p><u>2^{ème} groupement : Gymnastique</u> - gymnastique sportive : barres asymétriques, barres parallèles, saut de cheval, sol. - gymnastique rythmique et sportive : ballon, cerceau.</p> <p><u>3^{ème} groupement : Sports collectifs</u> basket-ball.</p>
<p>Epreuve n°2: 45 minutes maximum. Exposé du candidat sur son expérience professionnelle dans le domaine de l'éducation ou de la formation suivi d'un entretien visant à apprécier ses motivations.</p> <p>Exposé: 15 minutes maximum.</p> <p>Entretien : 30 minutes maximum.</p>	<p>L'exposé consiste en une description des responsabilités et des activités qui ont été confiées au candidat dans la limite des 5 années précédant la date de clôture des registres d'inscription.</p>